

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3285 - Mardi 27 Novembre 2018 - Prix : 200 Fc

**SOCIÉTÉ**

## Des dossiers fictifs et de fausses attestations de baccalauréat



Les responsables du ministère de l'éducation sur l'affaire des visas du Maroc

**VOTE DE LA LOI D'HABILITATION**

**Mamadou salue  
le "dévouement des députés"**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Novembre 2018**

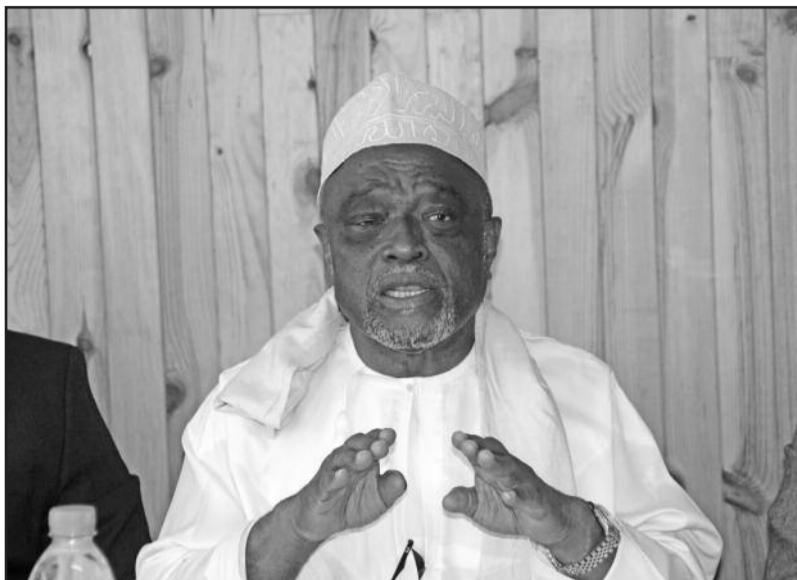
Lever du soleil:  
05h 32mn  
Coucher du soleil:  
18h 17mn

Fajr : 04h 18mn  
Dhouhr : 11h 58mn  
Ansr : 15h 32mn  
Maghrib: 18h 20mn  
Incha: 19h 34mn



## VOTE DE LA LOI D'HABILITATION

## Mamadou salue le "dévouement des députés"



*Moins de 24h après la séance plénière avortée à l'Assemblée nationale sur le vote du projet de loi d'habilitation, le chef de l'opposition s'est exprimé. Mohamed Ali Soilihi (Mamadou) se réjouit et salue la détermination de la majorité des élus de la nation. Il souhaite que ceux qui ont l'intention de voter oui se ressaisissent pour sauver dit-il, la démocratie.*

Mohamed Ali Soilihi est intervenu sur les réseaux sociaux suite au vote qui devait avoir lieu samedi à l'Assemblée nationale sur le vote du projet de loi d'habilitation. Au nom de l'Union de l'opposition dont il est le chef, et en son nom personnel,

Mamadou a salué le dévouement des députés comoriens notamment « la majorité qui a compris le danger de cette loi ». Il a félicité « les héros de la Nation pour le travail remarquable qu'ils ont fait le samedi dernier ».

Des députés qui « font notre fierté notamment celle de ceux qui les ont élus pour venir les représenter ». L'ancien argentier de l'Etat sous l'ère du président Ikililou exhorte les autres députés qui ont l'intention de voter « oui », à rejoindre les autres pour bloquer cette loi. Le chef de l'Opposition qui s'exprime, dit-il, au nom de ceux qui défendent la démocratie du pays n'hésitera pas à pas qualifier le projet de loi présenté par le gouvernement de « scéléra-

te ».

Il expliquera que la loi d'habilitation consiste à donner au chef de l'état, l'autorisation de gouverner par ordonnance jusqu'à la fin des élections. « C'est inadmissible! » Il regrette qu'Azali ait "décapité" le pouvoir judiciaire en supprimant la Cour constitutionnelle pour transférer ses compétences à la Cour suprême qui n'a rien à voir avec les missions de cette dernière. Aujourd'hui, toujours selon lui, c'est au tour de l'Assemblée nationale d'être sollicitée pour se décharger de ses missions pour les confier aux mains du seul chef de l'Etat. « Ça s'appelle du totalitarisme! Il y n'a plus d'institutions politiques, ni judiciaires, ni exécutives et législatives. Tout est rassemblé aux mains d'un homme », regrette M. Ali Soilihi.

Ibnou M. Abdou

## CORPS DÉCOUVERTS À VOIDJOU

## Le procureur écarte la piste criminelle

*Jeudi dernier, quatre corps sans vie ont été retrouvés dans une citerne à Voidjou. Pour l'instant, la piste criminelle est écartée. C'est en tout cas l'avis du procureur de la république qui a livré certains éléments de l'enquête au cours d'un point de presse. La piste de l'accident est privilégiée. Les circonstances de ces décès restent encore inconnues, selon Mohamed Abdou.*

Trois garçons originaires de Hambou dans la région de Oichili et une fille de M'béni, dans la région de Hamahamet ont été retrouvés noyés morts dans l'après midi du jeudi dernier à Voidjou. L'enquête se poursuit pour élucider les circonstances de cette tragédie. Au cours d'un point de presse tenu par le procureur de la république à son bureau moins de 24h de l'événement, Mohamed Abdou a indiqué que pour le

moment, les raisons de croire qu'il s'agit d'un accident sont évidentes.

Tout en restant prudent, Mohamed Abdou précise qu'aucune piste n'était exclue. Une enquête est ouverte par la brigade des recherches pour connaître les causes de la mort de Saïd Ibrahim (20 ans), Samuel Youssouf et Mohamed Farahane, maçons travaillant dans la zone où leurs corps ont été retrouvés. La jeune fille identifiée comme étant Nasfata Anziz, âgée de 17 ans, était une élève qui résidait à Moroni.

En attendant les conclusions de l'enquête, le procureur a émis l'hypothèse que la fille voulait puiser de l'eau et serait tombée dans le puits. Et les autres voulant venir à sa rescousse ont subi le même sort. Le sceau utilisé était à l'intérieur de la citerne. Celle-ci se trouvait à 60 m du chantier, situé tout près du lieu du drame. « Encore une fois, aucune hypothèse n'est à exclure

», précise le procureur qui souligne au passage que l'endroit était si éloigné que même s'ils avaient crié au secours, il leur serait difficile d'être entendus.

Devant la presse, le procureur a informé que l'alerte leur est parvenue vers 17h. Tout de suite, « nos équipes se sont rendues sur place. Il s'agit d'une citerne de 6m de long, 5,5m de largeur et 4m de profondeur. L'eau atteignait plus de 2m. Certains corps avaient des signes de déformation. La construction de la citerne est peu archaïque. Monter dessus était un peu difficile. Selon le médecin, la mort est survenue six heures plus tôt», ajoute le parquetier. Des effets personnels, les chaussures notamment, auraient été retrouvés sur place dont une paire, appartenant à la jeune fille.

« Comment trois personnes se sont-elles précipitées dans une citerne ? Sont-elles tombées ensemble ? Etaient-elles dans un état normal au



moment des faits ? », Se demande le procureur qui précise que seule la brigade de recherche pourra trouver des éléments de réponses. Pour l'instant, aucune garde-à-vue n'a été effectuée. Toutefois, trois personnes sont entendues pour les nécessités de l'enquête.

Mohamed Abdou qui s'est appuyé sur les premiers éléments qu'il détient, affirme que «la noyade serait, pour l'instant» à l'origine de cette tragédie.

Ibnou M. Abdou

## RADIO ET TÉLÉVISION SUD

## Audience en hausse pour la Rts

*C'est sur la fréquence 106.5 Mhz que la station Radio et Télévision Sud (RTS) diffusera ses programmes. Une nouveauté pour cette station créée depuis 1998. Le directeur de la RTS se félicite. Deux et demi après sa prise de fonction, la radio couvrirait la majeure partie de l'île et le reste du monde via le net.*

"Notre radio doit jouer un grand rôle. Elle doit être une arme pour l'éducation, la société, la religion, l'environnement et d'autres domaines encore », a déclaré Loutfi Said Mouigni qui promet que d'autres efforts seront déployés afin de faire de la RTS, une des meilleures stations radio de l'Archipel. Reconnaisant les efforts communautaires, le directeur général de la RTS a expliqué qu'actuellement, la station diffusait dans la



région Bambao par le biais de l'antenne relais placée dans la région du centre de Ngazidja et la station de diffusion ouverte à Moroni.

« Les médias constituent un fondamental pour l'éducation, et le développement de l'économie. C'est le

quatrième pouvoir et RTS doit jouer ce rôle tout en restant neutre », poursuit-il devant une foule venue nombreuse à la cérémonie consacrée à l'événement, composée entre autre des notables de la sous-région du Ngwéngwé.

« Les médias sont indispensables. Ils sont nécessaires », a à son tour expliqué le représentant de la jeunesse de Ngwéngwé, Abadi Ibrahim qui précise que la région de Mbadjini et la sous-région de Ngwéngwé ne doit ménager aucun effort pour faire de la RTS, une radio de bonne conduite. Sur plus de 18 stations radios à Ngazidja, Abadi Ibrahim dit placer la RTS en troisième position en matière de programme. Pour rehausser le niveau et préconiser une diffusion plus efficace, ce dernier appelle toute la localité à investir et à mobiliser les fonds nécessaires pour équiper la radio.

Le doyen des radios comoriennes, Papa Ali Djambaé, dira de la radio de Dembeni qu'elle est « nationale ». Papa Djambaé appelle à son tour, les journalistes, animateurs et toute l'équipe de la RTS à faire preuve de professionnalisme. Ce dernier attend que

le personnel exclue toute idée partisane au sein des studios et dans l'exercice du métier. « Si quelqu'un au sein de notre équipe a une position politique quelconque, qu'il le laisse chez lui ou qu'il le garde dans son fond car la RTS se doit d'être une radio éducative et aller à la découverte de la population », renchérit le présentateur du journal de la RTS.

Pour rappel, Loutfi Ali Mouigni a pris ses fonctions en Avril 2016. En février 2017, l'actuel directeur de la station a entamé des travaux de réhabilitation du local. En Mars 2017, la station qui ne diffusait que pour une faible audience a créé un site Web et diffuse depuis sur la toile et son application story. Des travaux qui ont un coût évalué à 8000 euros soit près de 4 millions de nos francs.

A.O Yazid

## SOCIÉTÉ

## Des dossiers fictifs et de fausses attestations de baccalauréat

*Abdou Ali Abdallah, directeur de l'Office national des examens et concours, tire la sonnette d'alarme sur le cas des faux diplômes. Devant la presse, il a exhorté la justice à accompagner les sanctions de l'Onec, et à tout un chacun de faire preuve de responsabilité.*

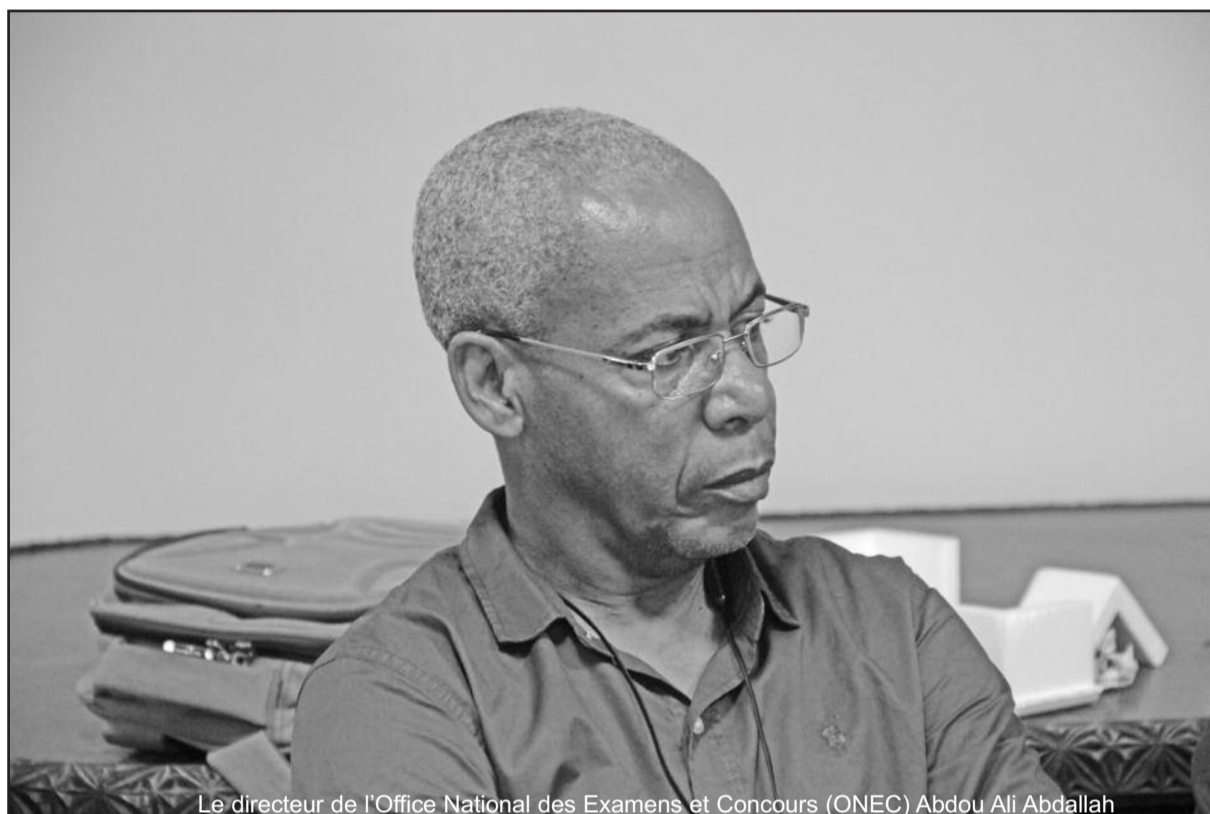
Le directeur de l'Office National des Examens et Concours (ONEC), Abdou Ali Abdallah alarme sur le cas des faux diplômes, devenus légion. « Nous devons travailler, tous, en parfaite collaboration pour lutter contre cette maladie », a-t-il déclaré devant la presse. Aux côtés du directeur de l'Enseignement supérieur, il a dit ses inquiétudes devant ce qu'il qualifie de maladie: « Je peux vous confirmer que les diplômes falsifiés sont innombrables. (...) Que ce soit dans les bureaux administratifs ou dans les écoles, les faux diplômes sont partout et à toutes les échelles », a-t-il regretté.

L'Onec prendrait des sanctions mais elles seraient classées "sans suite". Le directeur de l'Onec, preuve à la main, explique qu'aujourd'hui

hui d'autres formes sont appliquées. « Avant, ces falsificateurs faisaient les faux documents et y apposaient un tampon ou une signature puis nous les faisions signer. Ils nous trompaient ainsi. Aujourd'hui, ils ne passent même plus par nous et imitent nos cachets...".

Abdou Ali a également évoqué une « administration fictive ». Un fléau qui paralyse le pays. « Un intellectuel Sud-africain a dit récemment que pour détruire un pays, nous n'avons plus besoin d'envoyer des bombes mais juste former des faux médecins, des faux ingénieurs, des faux professeurs, etc. Et au bout de 10 ans, le pays n'existera plus ». Pour illustrer la gravité de la situation, il confiera que récemment dans les dossiers des étudiants inscrits dans les universités du Maroc, figurait un enfant de 2 ans. Pour finir, le conférencier s'indigne que la justice n'accompagne pas les sanctions de l'Onec.

Faisant mention de ces pratiques indignes, Abdou Ali explique que des ressortissants comoriens circulent avec ces faux diplômes partout dans le monde. Une situation qui doit être réglée au plus vite. « Nous



Le directeur de l'Office National des Examens et Concours (ONEC) Abdou Ali Abdallah

avons reçu 2 diplômes de deux jeunes comoriens qui sont à Madagascar et sur ces deux, l'un était faux alors imaginez quand c'est 10, 20 ou 30 dossiers ». Il ajoute: « Au niveau des examens, nous sanc-

tionnons tous ceux qui trichent et nous le faisons selon notre niveau. L'année dernière, on sanctionnait durant un an celui qui avait triché mais cette année, ça passe à deux ans », a-t-il dit. Pour finir, le direc-

teur de l'Onec dit que les faux diplômes qui envahissent les administrations privent la place à ceux qui ont les compétences et les vrais diplômes.

A.O Yazid

## VISA ÉTUDIANT POUR LA MAROC

## Vers la fin du calvaire ?

*Cinq mois après le dépôt des dossiers des étudiants inscrits dans les universités au Maroc, l'espoir de réponses à leur requête luit de nouveau. Dépêché en émissaire spécial la semaine dernière, le directeur de l'enseignement supérieur, Ali Mohamed Ali a dit sa satisfaction sur l'évolution du dossier. Ali M. Ali s'offusque en revanche du nombre de faux documents relevés dans les dossiers déposés.*

Dépêché en urgence sur place après la médiation du ministre de l'Intérieur et celui de la Défense, Ali Mohamed affirme que les dossiers des étudiants comoriens souhaitant étudier au Maroc sont en étude au sein de la chancellerie marocaine en Tanzanie. L'administrateur dit avoir rencontré les autorités marocaines les mieux placées afin de trouver une solution. Devant la presse, Ali Mohamed affirme avoir rencontré le chargé de missions de l'Ambassade du Royaume chérifien qui assure l'intérim du diplomate. « Nos relations avec le Maroc sont des relations séculaires donc je ne vois pas pourquoi il aurait voulu piéger ou refuser de traiter des dossiers comoriens. D'ailleurs, c'est ce que m'a dit l'intérimaire de l'ambassadeur », avance Ali Mohamed Ali.

Confiant, il explique que le royaume avait communiqué par une

note verbale mais qu'en aucun moment il n'a refusé de délivrer de visa pour les Comoriens. « Le seul problème que nous avons eu, c'est que les dossiers n'ont pas suivi le canal diplomatique », renchérit Ali Mohamed. Sur 561 documents déposés, déjà 50 passeports flanqués des fameux sésames seraient en sa possession. « Le Maroc nous a remis 50 passeports avec les visas. Ils nous ont demandé de ramener la totalité des passeports avec nous pendant qu'ils étudient le reste des documents », a-t-il assuré.

## Des dossiers avec de faux diplômes

Sur les 561 dossiers déposés, le ministère de l'Éducation a extrait une trentaine de dossiers qui comportaient des faux diplômes. Le directeur de l'enseignement, assisté du directeur de l'Onec, Ali Abdou Abdallah, a exprimé son regret que des faux diplômes de baccalauréat figurent parmi ces documents. Il promet des sanctions sévères. « Nous avons 561 dossiers [...] officiellement. Nous avons extrait 36 faux dossiers. Il y'avait aussi des

dossiers dissimulés et parmi lesquels, le dossier d'une fille âgée de deux ans pour un demande de visa étudiant! Franchement, ce n'est pas normal! », regrette Ali Mohamed Ali.

L'émissaire comorien explique que l'ambassade du Maroc traite les documents et que la rentrée universitaire des privés est prévue au mois de décembre. « Les réponses nous seront communiquées dès la semaine prochaine », avance l'émissaire. Il regrette que des autorités comoriennes se soient dérobées de leur responsabilité sur cette affaire. « On

nous a trainé dans la boue donc on ne pouvait pas se dérober de nos responsabilités. Il faut à tout prix accompagner ces étudiants », dit-il avant de préciser que « si on est responsable, il faut assumer et apprendre à ne pas fuir ses responsabilités et ses engagements ».

A.O Yazid



**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Faïza Soule Youssouf  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)  
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
 Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Documentation archiviste**  
 Mariama Mhoma  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## ENTREPRENARIAT

## Les Comores brillent aux concours "Synergie Jeune Océan Indien"

**Moufida Mohamed Abdoulhalik a décroché le prix de Meilleur porteur de projet, à La Réunion à l'occasion de la cinquième édition des concours Synergie Jeune Océan Indien. La créatrice et gérante de la société de beauté Cocomoon se voit donc récompensée pour ses efforts dans la valorisation des produits cosmétiques naturels Made in Comores. Et elle n'est pas la seule comorienne à briller dans l'île Bourbon.**

L'archipel a raflé le prix du Meilleur "Elevator Pitch" et la présidence de la plateforme régionale revient à Farida Djalim, présidente de Synergie Jeune Comores. Une autre victoire pour les Comores dans l'aventure Synergie Jeune Océan Indien. Lors de la cinquième édition qui a eu lieu sur l'île Bourbon la semaine dernière, les lauréats comoriens ont su montrer leur expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat. Devant un jury qui comptait des experts comptables, des sociologues et des entrepreneurs, les lauréats des Îles de la Lune se sont montrés convaincant.

Pour cette cinquième édition qui portait sur le développement durable, Moufida Mohamed Abdoulhalik a remporté le prix de



Moufida Mohamed Abdoulhalik lauréate du concours Synergie jeunes

Meilleur porteur de projet avec sa société CocoMoon, qui produit et travaille l'huile naturelle de coco. La créatrice et gérante de la société Cocomoon a hissé haut le drapeau comorien en remportant ce prix mais en raflant également devant un public de 150 personnalités, la nouveauté de cette édition qui est "l'Elevator Pitch". Avec 90 secondes, la gagnante a su convaincre les

autorités présentes, devançant ainsi les huit autres candidats.

Jointe par La Gazette des Comores et HZK-Presse, la cheffe de la délégation comorienne, Farida Djalim a exprimé sa satisfaction. « C'est une réussite pour tout un peuple et nous sommes vraiment fiers! ». Malgré le manque du soutien des autorités, « la délégation a porté le drapeau avec fierté » a confié

Farida Djalim qui n'est pas en reste puisqu'elle a été élue à l'unanimité, présidente de la plateforme régionale Synergie Jeune Océan Indien. La gérante de Secret de Beauté et de l'antenne Synergie Jeune Comores dit être consciente du travail qui l'attend: « Ma principale mission est de multiplier et diversifier les réseaux de Synergie Jeunes Océan Indien. Nous devons passer de l'as-

sociation à un label. Nous devons améliorer, développer et nous ouvrir au continent », a déclaré la nouvelle présidente pour qui la plateforme doit envisager d'adopter un plan d'action unique.

Il faut dire que dès son élection, Farida Djalim a multiplié les échanges et les rencontres. Selon elle, cette présidence est l'occasion de pouvoir organiser la 6e édition de la plateforme aux Comores. Et pour cela, elle « frappe à toutes les portes » pour que tout soit prêt au bon moment. A ces trois prix viennent s'ajouter pour les Comores, deux autres dont le sien en 2015 à la Réunion et celui d'Antouriya Mihidjayi en 2016 à l'Île Maurice. « Les Comores se sont démarquées », se félicite celle pour qui son élection qui a eu lieu devant les partenaires s'explique par le fait que le bureau local travaille sans relâche. « Nous ne ménageons aucun effort pour le bien de Synergie Jeune Comores. Les partenaires l'ont remarqué car avec à notre actif plus de 60 jeunes formés, ce n'est pas peu ». Et de conclure: « Aujourd'hui, rien n'est impossible. Il faut travailler et avoir de la persévérance. Nous nous sommes préparés et nous avons réussi ».

A.O Yazid

## PLANTATIONS DE VANILLE

## Plus de 27 forêts brûlées dans la région de Mbadjini

Le 24 novembre dernier, l'Office national de la vanille (ONAV) a organisé au siège du Cosep, une réunion de concertation sur les cas des incendies déclarés les plantations, de vanille particulièrement. L'atelier a réuni le président de l'association des maires, Maoulid Soilihi, le responsable du centre COSEP, Ismael Mwigni Daho, le Major de la gendarmerie Mohamed Youssouf et un agent de la justice. La rencontre a abouti à la création d'une commission chargée d'élaborer un projet qui doit, plus tard, être remis au PNUD pour réalisation.

Le directeur général de l'Office national de la vanille, Aboubacar Abdoul-Wahab a échangé avec l'association des maires, la gendarmerie et la justice sur le cas des plantations de vanille de certaines régions de la Grande-Comore, ravagées par des feux de brousse. « On a des photos et des preuves qui montrent la dévastation des produits agricoles de la région de Mbadjini et Bambao, plus particulièrement la vanille. Je vous

ai convié ici aujourd'hui pour connaître les sanctions car nous soupçonnons que les incendies soient volontaires... Et si la loi qui punit de tels délits ne figure pas sur le code pénal, nous demandons son inscription », a déclaré le directeur général de l'ONAV.

A l'en croire, dans le cas qui les préoccupe, il est difficile pour les pompiers d'intervenir efficacement par manque d'équipement. « Pour combattre les feux de brousse, il faut du matériel dont le COSEP ne dispose malheureusement pas », a regretté Aboubacar Abdoul-Wahab. « Nous ne pouvons pas quitter cette salle sans mettre en place une commission capable de gérer ce type de problèmes », a-t-il ajouté. « Avant d'élaborer ce projet, il faut envisager déjà les peines réservées aux commanditaires en cas d'incendie criminel », a précisé le président de l'association des maires, Maoulid Soilihi.

L'article 405 pénaliserait ce genre de crimes. A cette réunion de concertation, Antoyi Soilihi, directeur de la sécurité civile s'est interrogé sur le cas d'incendie provoquée par des mineurs et les sanctions pré-



Réunion sur les plantations de vanille brûlées

vues par la justice dans ces cas, « ou dans le cas où les coupables s'avèrent souffrir de troubles psychologiques ». De nombreuses propositions ont été faites sur les sanctions à adopter.

Finalement, ça sera à la commission qui doit préparer le projet permettant au COSEP de se doter du matériel approprié aux interventions de lutte contre les feux de brousse de fixer

les peines à adopter. Après validation du projet, le ministère de l'Agriculture remettra le document au Pnud.

Kamal Gamal

ATELIER SUR LE JOURNALISME DE SPORT

# Fair-play sur le terrain mais aussi sur le papier

La Fédération de Football des Comores (Ffc) a organisé à Moroni, hier lundi 26 novembre, sous la houlette de son chargé de communication, Faysoile Moussa, un atelier d'échange et de renforcement des capacités des journalistes sportifs. Une quarantaine de spécialistes du domaine (presse écrite, radio, télévision et web) ont partagé une journée enrichissante.

Le fair-play aussi bien sur le terrain que sur le papier. La conduite honnête est de rigueur pour quiconque aspire à devenir journaliste sportif. Dans cette optique, le Cnpa et la Ffc ont organisé un atelier sur le journalisme de sport. Par définition, un journaliste sportif est celui qui assure la couverture médiatique des rencontres sportives : coupes, championnat et/ou simples tournois. Dans la presse écrite, il analyse les enjeux avant l'événement et le résultat de celui-ci, tandis qu'à la radio et/ou à la télévision, il joue le rôle de spectateur actif et commente l'événement.

Quatre intervenants, dont l'animateur Tafaouti Kaskarino, le chargé des programmes et du développement du football auprès de la Ffc, Msahazi Solihi, le chargé de com-



Participants à la formation des journalistes sportifsParticipants au Séminaire religieux

munication à la Ffc, Faysoile Moussa, le conseiller technique auprès du Conseil National de la Presse et Audiovisuel, Saindou Kamal Eddine, et le pionnier de l'Association Comorienne des Journalistes Sportifs et coordinateur du département du sport à Al-watwan, Elie Djoumoi ont encadré cet atelier d'échange et de partage.

« La Ffc est l'institution-ressource du football national. Elle délègue ses pouvoirs à des instances insulaires qui, elles, collaborent avec diverses commissions spécialisées, techniques et juridictionnelles. Elle privilégie la communication. Donc les journalistes sont ses principaux partenaires », rapporte Msahazi. A ce titre donc, le journaliste sportif

doit informer et relater les événements auxquels il assiste tout en apportant un regard critique.

Kamal Eddine Saindou salue le tournant médiatique qui fascine un public enflammé et exigeant : « Je connais le sport à travers les médias. L'intégration des éléments de la diaspora dans les Cœlacanthes a créé une ferveur, un patriotisme.

Pour mieux faire face à l'exigence d'un public bien engagé, les médias doivent être performants ». Pour être efficace aussi, un journaliste doit être un bon analyste sportif, s'ouvrir aux nouvelles technologies et avoir une excellente maîtrise de la langue. « Je trouve que c'est un bon départ pour les chroniqueurs sportifs. J'ai enrichi mes connaissances. Dispenser des formations aux journalistes permettra, une fois sur le terrain, d'exercer avec maîtrise et efficacité leur responsabilité. Cette formation m'incite à m'inscrire dans une université pour mon Master, avec comme spécialité le sport », nous murmure Moinadjoumoi Papa Ali, journaliste de l'Ortc.

Les intervenants rappelleront la nécessité pour un journaliste sportif de rester objectif, éviter d'être trop « supporter » et surtout être doté d'une bonne culture sportive, connaissant parfaitement le milieu et ses règlements. « Avant de déclarer clos l'atelier, je vous signale que nous ferons de notre mieux pour renouveler tous les ans cette rencontre de partage », a conclu Faysoile Moussa.

Bm Gondet

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**

Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

|          | Mensuel |      | Trimestriel |      | Semestriel |      | Anuel  |      |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
|          | FC      | Euro | FC          | Euro | FC         | Euro | FC     | Euro |
| Comores  | 4 500   | 9    | 12 500      | 25   | 25 000     | 51   | 50 000 | 102  |
| Etranger | 6 000   | 12   | 17 000      | 35   | 32 000     | 65   | 62 500 | 127  |

**WASUYA**  
Innove ta com'

Stratégie de communication  
Création graphique  
Relations presse  
Production de contenus  
Community management  
Événementiel

contact@wasuya.km  
Moroni Badjanani, Bâtiment La Gazette des Comores

## SOCIÉTÉ

# Pacte mondial pour les migrations

Presque tous les États membres de l'ONU signeront dans le cadre d'une cérémonie officielle qui se tiendra au Maroc en décembre prochain, un accord de l'ONU qui fait de la migration un droit de l'homme. Aux Comores, le ministère des Affaires Étrangères et le ministère de l'Intérieur ont organisé, hier à Moroni, un atelier de consultation sur ce thème, avec l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale pour les migrants (OIM) et de l'Union Européenne.



Participants à la réunion sur le pacte pour les migrations

Faire de la migration, un Droit de l'homme. Les nombreux cas de réfugiés dans le monde ont amené les Nations Unies à étudier la mise en place d'un Pacte mondial sur les migrations. A Moroni, une rencontre sur le thème s'est tenue hier. L'objectif est de consulter les partenaires ministériels concernés par les enjeux des sujets migratoires, dans le contexte des priorités nationales de développement durable après l'élaboration du projet final du Pacte mondial.

En amont de la conférence internationale sur le pacte Mondial pour

les migrations sûres, ordonnées et régulières qui aura lieu le mois prochain à Marrakech au Maroc, une journée visant à sensibiliser les partenaires ministériels à savoir le ministère des Finances et du Budget, le ministère de l'Économie, des Investissements, le ministère de l'Énergie, le ministère de la Santé et celui de la Justice et des Affaires islamiques a eu lieu hier. Les hommes se déplacent de leurs terres natales vers des terres étrangères

pour des raisons diverses.

Le secrétaire général du ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Abdallah Mirgane a expliqué que les migrations peuvent être d'ordre « internationale » ou « environnementale ». Selon lui, les migrations sont des phénomènes observés partout dans le monde suscitant souvent la « xénophobie et l'ethnocentrisme des États immigrés ». « Dernièrement, nos États ont été

envahis par de grands flux migratoires provoquant des conséquences néfastes, des jeunes sont victimes des naufrages de hautes mers, victimes des traversées des déserts, de maltraitements physiques, psychologiques et morales », a relevé Mohamed Daoud, ministre de l'Intérieur.

Face aux problématiques précédentes, les États doivent formuler des réponses urgentes et adéquates. A ce sujet, a ajouté le Ministre, des

sommets internationaux ont recommandé une politique migratoire dans le profil migratoire. « En effet, cette étude ne peut se faire de façon unilatérale mais dans une logique de coopération internationale entre des organisations nationales et internationales puis société civile », a-t-il déclaré.

L'Organisation Internationale pour les Migrants (OIM) a animé la consultation en séances plénières et en sessions de discussions et d'échanges. Cette consultation a pour résultats attendus, d'abord parvenir à sensibiliser les participants au contexte ayant conduit à l'élaboration du pacte mondial au processus d'élaboration, ainsi qu'aux principaux éléments du document final. Ensuite, "initier les participants à une réflexion sur les sujets migratoires et objectifs prioritaires pour les pays. Et enfin permettre aux participants d'exprimer des considérations quant aux dispositifs nécessaires à mettre en place pour le suivi de la mise en œuvre du Pacte Mondial dans le contexte national de gouvernance".

Kamal Gamal



## JOB ANNOUNCEMENT: MEDICAL OFFICER

The United States Peace Corps seeks a qualified **Medical Doctor** or **Nurse Practitioner** for the position of Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. This is a full-time Personal Services Contractor position. Peace Corps may make one or more selections from this vacancy announcement.

**\*\*\*DEADLINE HAS BEEN EXTENDED\*\*\***

**Position Summary:** The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros, including treatment of common illnesses and injuries and counseling on disease prevention and stress management, in accordance with Peace Corps medical guidelines; emergency medical response; conducting trainings on health-related issues; administrative tasks, including budget and inventory for the medical unit; travel throughout Comoros to visit Peace Corps Volunteers; and 24-hour on-call duty.

### Qualifications and Requirements:

- Graduate of accredited school
- Current license to practice
- Relevant clinical experience in primary care after medical school
- Experience in managing mental health issues including counseling of patients
- Experience in training design and presentation of health-related material
- Language proficiency in English (required) and French (preferred)
- Working knowledge of standard Microsoft suite programs (Word, Excel, etc.)
- Skills in program management, administrative experience, and cross-cultural teamwork
- Willing to travel to remote sites throughout Comoros
- Must be able to obtain an American visa

This position is open to all interested candidates. The full vacancy announcement and application materials are available by sending a request to [pccomoros@peacecorps.gov](mailto:pccomoros@peacecorps.gov). Qualified applicants should submit the following:

- PCMO Application form, skills survey, and privileging form
- Resume or CV
- Three letters of references from medical professionals
- Copies of diplomas, professional licenses and registrations, certificates of training, etc.
- Letter of motivation
- Copy of passport or Comorian identity card
- Extrait de casier judiciaire (for Comorian candidates only)

Completed applications may be sent electronically to [pccomoros@peacecorps.gov](mailto:pccomoros@peacecorps.gov) or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni (Attention: DMO). Incomplete or late applications will not be considered. Applications must be submitted in English. Only candidates considered for an interview will be contacted.

**DEADLINE EXTENDED TO FRIDAY, NOVEMBER 30, AT 17:00.**

*The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.*